

2024-2025

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

Licence Administration économique
et sociale



ÉCOLE DE DROIT

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne



SOMMAIRE

01

BIENVENUE DANS
LA LICENCE ADMINISTRATION
ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

02

BIENVENUE À
L'ÉCOLE DE DROIT

03

PARCOURS ET POURSUITES D'ÉTUDES
À L'ÉCOLE DE DROIT

04

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

05-06

STAGES ET MOBILITÉS

07

L'ESPACE NUMÉRIQUE
DE TRAVAIL

08-09

LIEU DE LA FORMATION
ET CONTACTS

BIENVENUE DANS LA LICENCE ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Depuis septembre 2012, des licences innovantes, aussi bien dans leurs contenus que dans leurs objectifs et dans leurs méthodes pédagogiques, sont offertes aux étudiants. Quels sont leurs atouts ?

1 - Une Licence qui permet un parcours personnalisé et pluridisciplinaire

A chaque semestre du niveau 1 (N1) et du niveau 2 (N2), l'étudiant est inscrit dans un bloc de connaissances et de compétences fondamentales pour sa mention AES et doit choisir un bloc de connaissances et de compétences complémentaires en économie ou droit. Il peut ainsi découvrir d'autres matières et effectuer un parcours personnalisé. Cependant, un étudiant peut très bien choisir de se consacrer à une seule discipline en choisissant alors un bloc « complémentaire » de la même discipline que le bloc « fondamental ».

2 - Une licence qui organise la progressivité du parcours de l'étudiant

La maquette a été conçue pour que l'étudiant suive un parcours progressif du premier niveau (N1) au dernier niveau (N3). Le N1 est un niveau d'orientation : les enseignements sont généralistes avec de nombreux cours d'introduction aux différentes disciplines ; l'accent est placé sur la méthode. Le N2 est un niveau de détermination : l'étudiant acquiert les fondamentaux de la discipline tout en affinant aussi son projet, afin de décider s'il poursuit dans une licence générale ou dans une licence professionnelle. Le N3 est un niveau de spécialisation : toutes les matières sont en lien avec la mention choisie ; des spécialités apparaissent afin de préparer au mieux le passage en master.

3 - La possibilité d'une double licence AES-droit public ou AES-économie qui permet aux étudiants d'aller plus loin.

Il est en effet possible de compléter sa licence par une seconde mention de licence au N3 (double licence (cf. Livret double licence)).

4 - Une licence où l'étudiant est accompagné

Un encadrement pédagogique soucieux de la réussite de l'étudiant a été mis en place : semaine de pré-rentrée, renforcement de la méthodologie, part significative des évaluations en contrôle continu, tutorat, etc.

Ce livret de l'étudiant comporte de très nombreuses informations utiles. Conservez ce document et consultez-le régulièrement. Nous vous souhaitons une très bonne rentrée et une très belle année universitaire.

Mélanie Albaret, Responsable de la Licence Administration Économique et Sociale

BIENVENUE À L'ÉCOLE DE DROIT

Chères Étudiantes, Chers Étudiants,

Réussir.

Tel est l'objectif que vous êtes légitimement en droit d'atteindre en vous inscrivant à l'École de droit de l'UCA. Mais qu'est-ce vraiment réussir en droit ? Passer avec succès chaque semestre ses examens ? Sans doute. Mais il ne faut pas s'arrêter à cette vision par trop limitée et scolaire de la réussite

Réussir à l'École de Droit, c'est avant tout acquérir une expérience et une maturité qui vous permettront, au fil du temps, de passer du statut d'étudiant à celui de véritable juriste. Au-delà de la simple acquisition de connaissances, condition nécessaire mais pas suffisante, il s'agira d'apprendre à maîtriser le raisonnement juridique, d'acquérir une solide capacité de réflexion et d'analyse, et enfin de faire preuve d'ouverture d'esprit et de curiosité. Autant de qualités qui vous permettront de vous forger un profil de (très) bon juriste, lequel vous ouvrira les portes de votre avenir professionnel.

L'École de droit, ses 75 enseignants-chercheurs, dont nombre font autorité dans leur domaine tant sur le plan national qu'international, ainsi que son personnel administratif seront entièrement mobilisés afin de vous accompagner tout au long de cet apprentissage et être à vos côtés. Mais il ne faut pas perdre de vue que l'Université est l'école de la vie et donc de l'autonomie. Vous devez être actrice et acteur de votre formation et par-delà de votre propre réussite. Vous trouverez à l'École de droit un contexte favorable, avec une structure à taille humaine, des promotions de masters limitées en capacité, et ce afin de favoriser un encadrement de qualité et un esprit de promotion. Autant de conditions favorables à votre épanouissement tant personnel que professionnel, lequel est le meilleur passeport pour la réussite.

L'École de droit est aussi une terre d'opportunités. Opportunité d'avoir une expérience à l'internationale grâce aux nombreux accords avec nos Universités partenaires étrangères. Opportunité de compléter votre formation grâce à des stages en entreprises, dans des cabinets d'avocats ou dans des études de notaires, etc... Opportunité enfin de vous initier à la recherche en droit à travers les liens avec le Centre de Recherches Michel de L'Hospital. Ces opportunités, il vous appartiendra de les saisir, en faisant preuve d'audace et d'ambition. Le succès de nos anciens étudiants, dont beaucoup sont devenus magistrats, avocats, juristes d'entreprise ou encore hauts fonctionnaires est notre meilleure carte de visite. Il démontre surtout que l'objectif de réussite n'est pas une chimère et qu'il est à portée de main. De votre main. À vous de le saisir. Nous serons là pour vous y aider ! Que le Droit soit avec vous !

Pr. Jean-François Riffard, Doyen de l'École de Droit

LES MAQUETTES ET LE RÉGIME D'EXAMENS (MCCC) AINSI QUE LES INFORMATIONS IMPORTANTES SONT DISPONIBLES SUR L'ENT :
[HTTPS://ENT.UCA.FR/MOODLE/ENROL/INDEX.PHP?ID=37122](https://ent.uca.fr/moodle/enrol/index.php?id=37122)

LICENCE AES PARCOURS DE L3

En N3 AES, deux parcours sont possibles :

- parcours AES
- parcours "Métiers de l'immobilier"

DANS LE PARCOURS AES, L'ÉTUDIANT CHOISIT L'UNE DE CES 4 SPÉCIALITÉS :

SPÉCIALITÉ SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

SPÉCIALITÉ RELATIONS INTERNATIONALES

SPÉCIALITÉ DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

SPÉCIALITÉ ENSEIGNEMENT

TOUTE NOTRE OFFRE DE FORMATIONS

Licences professionnelles

- Métiers du Notariat
- Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier, parcours Droit et gestion de l'Habitat social

Masters droit privé – 6 mentions

- Droit civil
- Droit des affaires
- Droit notarial
- Droit pénal et sciences criminelles
- Justice, Procès, Procédures
- Droit social

Masters droit public – 3 mentions

- Relations internationales / Carrières internationales
- Administration économique et sociale
- Administration publique

Préparation aux concours judiciaires et administratifs

- Préparer les concours administratifs au sein de l'Institut Régional de Préparation à l'Administration Générale (IRPAG)
- Classes Prépa Talent
- Préparer les concours judiciaires ou l'examen d'entrée à l'École du Barreau au sein de l'Institut d'Études Judiciaires (IEJ)

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL

SEMESTRES 1-3-5

Pré-rentree universitaire : à partir du 29 août 2024

Début des cours : semaine du 02/09/2024

Début des TDs : semaine du 23/09/2024 (démarrage le 16/09/2024 pour les N2)

Vacances de Toussaint : du lundi 28/10/2024 au lundi 04/11/2024 matin

Fin des cours des semestres 1-3-5 : samedi 30/11/2024 après les enseignements

Examens des semestres 1-3-5 : du 09/12/2024 au 21/12/2024

Jury de délibérations : semaine du 03/02/2025

Vacances de Noël : du lundi 23/12/2024 au lundi 06/01/2025

SEMESTRES 2-4-6

Reprise des cours : semaine du 06/01/2025

Début des TDs : semaine du 27/01/2025 (démarrage le 20/01/2025 pour les N2)

Vacances d'hiver : du lundi 24/02/2025 au lundi 03/03/2025

Vacances de printemps : du lundi 21/04/2025 au lundi 05/05/2025

Fin des cours : samedi 04/05/2025 après les enseignements

Examens des semestres 2-4-6 : du lundi 14/04/2025 au samedi 19/04/2025 et du lundi 05/05/2025 au mardi 13/05/2025

Jury de délibérations : semaine du 02/06/2025

EXAMENS DE RATTRAPAGE (SECONDE CHANCE)

Seconde chance : du mardi 13/06/2025 au lundi 23/06/2025

Jury de délibérations : semaine du 07/07/2025

LES STAGES

Pour toute demande de stage, les étudiants doivent, en amont, remplir la demande de convention de stage via le formulaire en ligne. La demande et les pièces justificatives doivent être adressées à la scolarité au minimum 1 mois avant le début du stage. L'étudiant saisit sa convention de stage sur l'application « ESUP » dans l'ENT (rubrique "Convention de stages") sous réserve de validation administrative et pédagogique.

Les stages effectués pendant la période de fermeture administrative de l'université sont possibles uniquement si l'enseignant référent s'engage par écrit à être joignable pendant cette période et communique à l'étudiant ses coordonnées personnelles à cette fin.

Dans le cadre des enseignements professionnalisants du niveau L2, la durée du stage est au minimum de 4 semaines et au maximum de 12 semaines. Ce stage peut être remplacé par une expérience professionnelle à faire valider par un contrat pédagogique.

Le stage complémentaire est facultatif. Il est possible, si l'étudiant le souhaite, dans la limite d'un stage par année universitaire, sous réserve des conditions administratives et notamment de la signature d'une convention de stage. Le stage doit être effectué en dehors des périodes et des horaires de cours et d'examens. Sa durée est au minimum de 4 semaines.

Contact : stages.deg@uca.fr

Quels que soient le lieu et la durée du stage, le calendrier des examens s'impose et ceux-ci ne peuvent faire l'objet d'aucun aménagement. Les étudiants sont donc tenus de se présenter aux épreuves organisées sur le site de Clermont-Ferrand.

Les stages internationaux sont gérés par le bureau des relations internationales de l'École de Droit.

Contact : ri.droit@uca.fr



ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Une expérience universitaire internationale est une aventure unique qui donne une forte valeur ajoutée à un CV.

Aussi, l'Université Clermont Auvergne offre à ses étudiants la possibilité d'effectuer un séjour d'études à l'étranger pendant leur cursus universitaire. L'École de Droit a mis en place des partenariats avec des universités en Europe, Amérique du Nord, Amérique du Sud, Moyen-Orient et Asie.

Le Bureau des Relations Internationales invitera tous les étudiants à des réunions d'information au cours desquelles seront détaillées les destinations, les aides financières, les modalités de candidature... et les réponses à toutes les questions !

Contact :

Mail : ri.droit@uca.fr

Tél : 04 73 17 76 58

L'ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'ENT EST VOTRE POINT DE CONTACT PRIVILÉGIÉ AVEC L'ADMINISTRATION ET L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE. IL EST INDISPENSABLE DE CONSULTER RÉGULIÈREMENT LES DIFFÉRENTES RUBRIQUES DE VOTRE ENT.

Page d'accès à l'ENT

- Accès direct <http://ent.uca.fr>
- Depuis le site de l'Université Clermont Auvergne <http://www.uca.fr>

L'objectif de l'ENT est de permettre à tout étudiant de travailler à l'extérieur de l'établissement dans des conditions optimales, de disposer d'un espace personnel de travail, de travailler en groupe et de consulter les informations et documents déposés par les enseignants.

Pour pouvoir accéder à l'ENT vous devez vous enregistrer sur le site à l'aide vos droits d'accès.

L'accès à l'ENT favorise une démarche autonome et sécurisée de connexion.

Les différents services proposés sont les suivants :

- Messagerie, cette rubrique vous permet d'accéder à la messagerie électronique de l'UCA. Il est conseillé de la consulter tous les jours ;
- Scolarité, vous pourrez accéder à votre dossier personnel, votre emploi du temps, à l'évaluation des formations ;
- Pédagogie, en sélectionnant votre composante, vous accédez à la plateforme pédagogique de votre formation, où sont par exemple mis en ligne les cours des différents intervenants ;
- Stage et Insertion pro, où se trouve le réseau social professionnel de l'UCA (UCA pro) et l'application de suivi des stages ;
- Ressources, dans cette rubrique vous aurez accès à la bibliothèque universitaire en ligne, mais également à des liens documentaires.

CONTACTS

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA LICENCE AES

MÉLANIE ALBARET

melanie.albaret@uca.fr

INTITULÉS DES PARCOURS DE LA MENTION ET RÉFÉRENTS PÉDAGOGIQUES

Licence AES - Niveau 1

HÉLOÏSE FRADKINE

heloise.fradkine@uca.fr

Licence AES - Niveau 2

MILENA DIECKHOFF

sabine.dini@uca.fr

Licence AES - Niveau 3

SABINE DINI

sabine.dini@uca.fr

Niveau 3 parcours Métiers de l'immobilier

BENJAMIN MEUNIER

benjamin.meunier@uca.fr

CONTACTS EN SCOLARITÉ

Coordinatrice scolarité

MAGALIE COUSTEIX

responsable-scolarite.deg@uca.fr

04.73.17.78.29

Licence - Niveau 1

scola.l1.deg@uca.fr

04.73.17.78.41

Licence - Niveau 2

scola.l2.deg@uca.fr

04.73.17.78.25

Licence - Niveau 3

scola.l3.deg@uca.fr

04.73.17.78.18

LOCALISATION



DROIT.UCA.FR



INSTITUT DROIT, ÉCONOMIE, MANAGEMENT
Université Clermont Auvergne



ÉCOLE DE DROIT
UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne